

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

DECEMBRE 2020



Le Conseil Municipal

Vous souhaite à vous et à ceux qui vous sont chers

UNE BONNE ANNÉE



2021



Le Mot du Maire

Après un été terne sans beaucoup d'animations, notre village a replongé dans une nouvelle période de confinement. Toute la vie associative s'en trouve perturbée et cela vient s'ajouter aux conséquences déjà très difficiles pour la vie sociale.

Le Conseil Municipal a néanmoins travaillé pour faire en sorte que la vie continue : budgets, projets, mise en place des commissions, délibérations urgentes ou importantes etc...

Cinq conseils municipaux se sont tenus mais l'essentiel de notre travail a été de nous adapter à cet état d'urgence.

Pour cette fin d'année on nous prédit une amélioration de la situation sanitaire ce qui permettra de retrouver petit à petit une vie plus normale ; j'en accepte l'augure mais en restant très prudent sur notre avenir : je crois que nous devons vivre avec ce nouvel élément de nombreux mois. Il nous faut quand même nous organiser pour maintenir une certaine qualité de vie. Vous pouvez compter sur notre nouvelle équipe municipale pour apporter tout le soutien dont notre commune a besoin.

Je vous souhaite de passer d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitons de ces moments pour densifier nos liens sociaux, familiaux et amicaux. Bonne année à Tous

Votre Maire, Laurent VANDENDRIESSCHE

Solidarité

St Paul cap de Joux a l'habitude de venir en aide aux sinistrés des catastrophes naturelles. La commune n'a pas dérogé à la règle cette fois-ci puisque pour la tempête « Alex », elle n'a pas fait exception.

Après délibération, à l'unanimité du conseil municipal, une aide est versée sous forme de subvention aux communes sinistrées des vallées de la Tinée et de La Roya. Son montant s'élève à 568€.

Règlement Intérieur

Depuis le 1er mars 2020, en application du code général des collectivités territoriales le règlement intérieur du Conseil Municipal devient obligatoire pour les communes de 1000 habitants et plus (contre 3500 auparavant).

Le Conseil Municipal de Saint Paul Cap de Joux a adopté le sien par délibération et à l'unanimité lors de la séance du 19 novembre 2020.

Petit rappel : Les réunions mensuelles du Conseil Municipal sont publiques, si vous le souhaitez, vous pouvez y assister.



Imposition 2021

Malgré la crise sanitaire actuelle et les dépenses qui en découlent, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2019 et de les reconduire à l'identique sur 2020.



Budget

Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité le budget primitif 2020 : le budget de fonctionnement s'équilibrera à hauteur de 1 124 453,78€ et le budget d'investissement s'équilibrera à hauteur de 433 988,01€.

Elections Sénatoriales

Le 10 Juillet dernier, le Conseil Municipal a procédé à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Le vote a désigné 3 délégués :

M. Bruno Berthoumieux, Mme Christine Valéro, M. Michel Belaval, ainsi que 3 suppléants : Mme Michèle Prat, M. Thierry Vialard et Mme Christine Elizondo.

L'élection sénatoriale s'est tenue dimanche 27 Septembre 2020 et 2 candidats ont été élus :

M. Philippe Bonnecarrère et M. Philippe Folliot.

Délégations Communauté de Communes

La commune de St Paul Cap de Joux sera représentée dans chacune des commissions de travail de la CCLPA. Lors de la séance du 24 septembre 2020, le conseil municipal a désigné les représentants suivants pour siéger aux différentes commissions communautaires :

Economie / ZAE	Mr Ernest DURAND
Petite enfance	Mme Brigitte BILLOUX
Culture et patrimoine	Mr Jean-Philippe MOULY
Enfance, jeunesse, sport	Mme Michèle PRAT
EHPAD	Mme Carole COUSIN
Matériel et Espaces verts	Mr Thierry VIALARD
OM et Environnement	Mme Nelly PINEL
Tourisme et Aquaval	Mme Zalifaou BERNES
Urbanisme / SPANC	Mr Bruno BERTHOUMIEUX
Voirie	Mr Michel BELAVAL



Dénomination des voies communales

Le conseil municipal a procédé le 19 novembre 2020 à la dénomination et le numérotage des voies communales. Ceci a été réalisé dans le cadre des attributions prévues à l'article L2121-29 du CGCT. Cette dénomination permettra une meilleure identification des lieux dits et répondra notamment à un des prérequis dans la réalisation du déploiement du plan d'adressage des réseaux de fibres optiques.



Travaux

1) Les travaux du Campanaire (cloches, beffroi, etc...) débuteront en janvier par l'enlèvement des cloches et leur réparation ; de mars à juin les travaux continueront ; nous serons donc privés de sonneries annonciatrices des heures, des nouvelles, des offices religieux pendant plusieurs mois.



2) La reconstruction de nos ateliers municipaux doit débuter au printemps prochain ; l'architecte doit nous fournir un projet détaillé courant décembre ; ensuite nous attendrons de connaître le montant des subventions pour démarrer les travaux.

3) Nous poursuivons l'enfouissement des réseaux dans le village ; cette année c'est la rue de Belgique qui doit voir disparaître les fils électriques et téléphoniques aériens.

Acquisition SOCADAL

Depuis plus de 10 ans la Société SOCADAL souhaite vendre le local industriel et les terrains attenants situés au bord de l'Agout. En 2010 le Conseil Municipal avait fait une offre mais elle avait été jugée trop basse.

Depuis, de nombreux projets nous ont été présentés mais aucun n'a pu être mené à son terme.

Le propriétaire est revenu nous voir pour savoir si notre intérêt était toujours d'actualité ; une visite du site a été organisée, une première expertise faite par une architecte du CAUE ; nous avons souhaité faire une offre en associant la Commune de Damiatte.

Cette offre a été acceptée par le propriétaire ; il nous reste à finaliser cette acquisition chez le notaire et nous pourrons envisager les nouveaux projets sur ces espaces.

3 000 m² de bâtiments et 3,2 ha de terrain seront propriétés de nos communes pour 70 000 euros.

Nous éviterons ainsi de subir des projets peu respectueux de l'environnement ou peu adaptés à nos besoins.

Samedi 5 décembre les 30 conseillers de Saint Paul et Damiatte ont visité ces locaux ; l'avis est unanime, il faut acheter cette friche industrielle.

